

longues,—porteront sur le chômage. Je parlerai de la situation actuelle, de façon à participer aux initiatives que le ministre du Travail peut prendre pour y remédier. Comme je vais aborder un nouveau sujet, puis-je faire remarquer qu'il est une heure?

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

L'hon. M. Pearson: A la suspension de la séance, à l'heure du lunch, monsieur l'Orateur, j'en étais arrivé à parler d'un problème d'une importance primordiale pour le pays et d'une égale importance sans doute pour le ministre et le ministère du Travail: le problème du chômage, le plus grave peut-être de nos problèmes intérieurs. Comme ce problème touche directement le ministère du Travail et ses prévisions budgétaires, j'ai l'intention de discuter franchement la situation actuelle, telle qu'elle m'apparaît, sans énoncer rien qui me semblerait inexact et sans rien dénaturer.

Il est parfaitement vrai que depuis quelques semaines notre économie, en face de pressions déflationnistes, s'est révélée dans certains secteurs d'une force et d'une souplesse propres à encourager tous les Canadiens. Elle a aussi affiché, évidemment, certaines faiblesses, qu'illustre surtout l'indice actuel de l'emploi au pays. J'admets, comme je l'ai toujours fait, que la situation est difficile et confuse et même, à certains égards, presque contradictoire. Comme on l'a signalé de plus en plus à la Chambre au cours des débats, nous sommes en face d'une menace réelle et peut-être croissante d'inflation. Dernier indice révélant l'importance de ce danger au sud de notre pays,—où tout ce qui arrive finit par nous atteindre,—c'est qu'aujourd'hui le Système de réserve fédérale aux États-Unis a accru son taux d'escompte, par l'intermédiaire de la Banque fédérale de réserve de San-Francisco,—qui sera suivie, j'en suis sûr, par d'autres banques,— le portant de 1½ p. 100 à 2 p. 100. Que le danger d'une récession persiste au milieu du danger d'inflation, on le voit, je le répète, à la statistique du chômage.

Les deux dangers se présentent donc à nous en même temps. Je sais, comme d'autres députés, que ce double aspect du problème le rend certes difficile à comprendre aux

profanes, qui ne savent trop ce qu'il faudrait faire pour y remédier, mais il a aussi embrouillé les spécialistes et les économistes. Cependant, nous devrions et, en fait, nous devons reconnaître cette double tendance et essayer d'en faire l'analyse, avec l'espoir qu'un examen calme et intelligent nous permettra de faire quelque chose. Toutefois, le Parlement ou le gouvernement reste impuissant à faire quoi que ce soit tant que l'existence du problème et les dangers qu'il représente ne sont pas reconnus.

Chaque fois que, pour aider à cette reconnaissance de la situation, nous de ce côté-ci de la Chambre, produisons des faits qui s'y rattachent, on nous accuse d'être des prophètes de malheur, de sombres augures, qui versent des larmes de crocodile. Ma foi, monsieur le président, nous ne nous en formalisons pas, et ce n'est pas ce qui nous empêchera de faire notre devoir en tant qu'opposition. Mais, comme on nous lance toujours de telles accusations lorsque nous parlons de l'embauchage, il nous faut continuer à dénoncer le manque de sincérité de ces accusations en rappelant à tous quelle attitude ont affichée les honorables membres du gouvernement actuel lorsqu'ils occupaient les banquettes de ce côté-ci de la Chambre.

Je me souviens très bien d'un hiver où il y avait moins de 200,000 chômeurs au pays et où le ministre actuel des Travaux publics a proposé, appuyé par le premier ministre actuel, une résolution demandant l'institution immédiate d'un comité spécial pour étudier le problème du chômage et prendre des mesures pour y remédier. D'après le premier ministre actuel, dont on trouvera les propos à la page 2221 du compte rendu du 15 février 1954, ce problème se comparait à celui des débuts de la grande crise économique. Si les députés veulent bien consulter la page 2206 du *hansard* du 15 février 1954, ils y trouveront le compte rendu de la discussion à laquelle a donné lieu la résolution dont j'ai parlé.

Au cours de la session de 1955, l'opposition d'alors a demandé la tenue d'une conférence fédérale-provinciale pour étudier la question du chômage. Mes honorables amis se souviendront sans doute qu'ils l'ont réclamée à grands cris et qu'ils ont vertement reproché au gouvernement d'alors son refus d'en convoquer une. Ils exigeaient une telle conférence à une époque où le chômage n'était pas la moitié de ce qu'il est aujourd'hui et

[L'hon. M. Pearson.]